

Décision Générale colonial

Décision n° 1039 30 septembre 1949

n° 1039 30

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 30 septembre 1949
Numéro JO n° 9 du 30/09/1949	Date du numéro 30 septembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 328 du 23 mars 1940 susvisée est et demeure rapportée. M. Rouland (Maurice), administrateur de 2e classe des colonies, est nommé président du tribunal indigène du 2e degré. Avant d'entrer en fonctions, M. Rouland prêterait serment, conformément à la loi. La présente décision aura effet pour compter du jour de sa parution.